



Municipalité de Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

220, rue du Couvent, Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0

Téléphone : 418-862-0052 | Télécopieur : 418-862-7753

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Situation financière de la Municipalité en 2022

Mesdames les conseillères municipales ;

Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames les citoyennes,

Messieurs les citoyens,

C'est avec plaisir qu'à titre de mairesse et conformément aux prescriptions de l'article 176.2.2 du Code municipal de la province de Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Épiphane pour l'année 2022.

Voyons les aspects que nous analyserons ensemble :

Les états financiers 2022

Le rapport du vérificateur externe 2022

Le résumé de l'année 2022

Les défis pour l'année 2023

Le traitement des élus

États financiers 2022

Les états financiers font état d'un excédent au niveau de l'activité de fonctionnement de 90 012 \$ pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, comparativement à un excédent de 87 599 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Pour sa part, l'activité d'investissement fait état d'un solde du compte de financement des investissements en cours à zéro pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, comparativement à un surplus de 313 892 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 en lien avec le projet d'agrandissement et de mise aux normes du garage municipal.

L'excédent de fonctionnements non affecté qui était de 347 313 \$ à la fin de l'année financière 2021 est passé à 322 195 \$ à la fin de l'année 2022.

L'excédent de fonctionnements affecté qui était de 16 803 \$ à la fin de l'année financière 2021 est passé à 120 280 \$ à la fin de 2022. Celui-ci est composé des montants qui sont affectés à des achats ou à des dépenses de fonctionnement ou d'immobilisations tels que pour des achats d'équipements pour la formation en espace clos, pour le schéma d'aménagement, des frais d'avocats, l'inspection des claytons (dispositifs des puits), des travaux d'implantation d'une borne sèche sur la Route Thériault, des projets de

décoration du bureau municipal et pour l'organisation d'activités pour les nouveaux arrivants. Un montant de 70 000 \$ a aussi été affecté au budget 2023 pour permettre à la municipalité d'atteindre l'équilibre budgétaire qui est requis par les législateurs.

Le total des fonds réservés (*fonds de roulement et le solde disponible des règlements d'emprunts fermés ainsi que des réserves financières pour le Service incendie et pour la vidange des étangs aérés*) est passé de 81 267 \$ au 31 décembre 2021 à 103 113 \$ au 31 décembre 2022. En 2022, la municipalité, conformément à de nouvelles exigences gouvernementales, a procédé à la création d'un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection. Chaque année, en vue des prochaines élections, la municipalité devra y affecter un montant de 2 500 \$ basé sur des projections de coûts par élection de 10 000 \$. Toujours au niveau des fonds réservés, la municipalité, conformément à son règlement municipal, a remboursé un montant de 9 179 \$ à son fonds de roulement en lien avec l'emprunt au fonds pour l'achat d'une nouvelle niveleuse en 2021. Ce montant représente le 1/5 des remboursements que la municipalité devra faire au fonds de roulement pour atteindre le montant requis obligatoire de 50 000\$.

La dette à long terme, pour le financement du camion incendie Freightliner 2016, le nouveau réservoir souterrain, le Centre communautaire Innergex, le projet d'agrandissement du garage municipal ainsi que pour les travaux de réfection du 2^e Rang Ouest et du 4^e Rang Est (RIRL) est passée de 3 356 500 \$ au 31 décembre 2021 à 3 175 300 \$ au 31 décembre 2022. La municipalité n'a pas contracté de nouvelles dettes durant l'année 2022. Le montant à la charge de l'ensemble des contribuables de la Municipalité est passé, quant à lui, de 954 794 \$ à 900 902 \$ au 31 décembre 2022 et celui à la charge d'une partie des contribuables seulement est passé de 70 115 \$ en 2021 à 64 638 \$ au 31 décembre 2022. Le restant de la dette, soit le montant de 2 209 760 \$, est assumé par les gouvernements fédéral et provincial à travers différentes subventions qui ont permis l'avènement de tous ces projets.

Rapport du vérificateur 2022

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

À ce sujet, je tiens à remercier l'équipe municipale et Mallette – Société de comptables professionnels agréés pour leur bon travail sur ce dossier.

Le résumé de l'année 2022

La majeure partie du budget de fonctionnement a été concentrée dans la voirie, tout comme par les années passées. Nous avons observé ainsi que les dépenses d'exploitation courantes du réseau routier ont représenté plus de 43 % du budget, tout comme ce fut le cas pour l'année 2021.

Au niveau des infrastructures, les principaux projets d'immobilisations de l'année 2022 auront été l'achat d'équipements de sécurité et de signalisation pour la confection du corridor scolaire sur la rue Sirois, la réfection de la piste cyclable présente dans le parc municipal adjacent au centre communautaire, de l'ameublement de bureau pour le directeur des Travaux publics, le redressement de la route Thériault et la préparation du terrain pour l'implantation future d'une borne sèche, l'achat de deux ordinateurs pour des membres du personnel dont le leur étaient arrivés en fin de vie utile et l'achat de cylindres d'oxygène supplémentaires pour la sécurité incendie.

Notons également au niveau du parc municipal adjacent au centre communautaire, la continuité du projet Destination vers notre parc de rêves avec plusieurs subventions confirmées en 2022 et une réalisation complète de la phase I qui est toujours prévue pour cet été. Parmi les nouvelles subventions reçues, notons une subvention du ministère de l'Éducation au montant de 100 000 \$ provenant du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSIRPE), une autre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au montant de 45 555 \$ provenant du volet 4 du Fonds Région et Ruralité et une dernière d'Emploi et Développement Canada au montant de 25 000\$ et provenant du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Au 31 décembre 2022, la Municipalité avait accumulé pour ce projet depuis 2020, plus de 480 000 \$ en subventions publiques des gouvernements fédéral et provincial et plus de 74 000 \$ provenant du milieu avec la participation de compagnies privées, de particuliers et de la Municipalité. À titre de rappel, cette première phase du projet du parc comprend la construction d'un bâtiment de service et de jeux d'eau ainsi que la pose de mobilier urbain et de zones d'ombrage.

Pour ce qui est des réseaux d'aqueduc et d'égout, la Municipalité a investi en 2022 plus de 100 000 \$ dans la station de pompage présente à l'intersection des rues Des Puits et Deschênes Est. Les travaux visaient à corriger d'importantes détériorations dans les éléments essentiels de cette infrastructure. Les travaux effectués permettront de la pérenniser au bénéfice des contribuables utilisateurs. Quelques travaux mineurs resteront à finaliser en 2023 pour terminer ce chantier de mise à niveau. L'ensemble des frais qui y ont été injectés sont remboursables par le Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Pour tous ces projets dans les infrastructures municipales, les investissements auront été de l'ordre de 164 252 \$.

Au niveau des ressources humaines, notons également un mandat octroyé à la firme MALLETTE S.E.N.C. pour l'établissement de nouvelles grilles salariales et pour un exercice de maintien de l'équité salariale ainsi qu'un ajustement de salaire de l'ordre de 10% à tous les employés municipaux pour la hausse du coût de la vie.

Les défis de l'année 2023

- Poursuite et finalisation du dossier de mises à jour des conditions de travail entamé avec le mandat de Mallette à la fin de 2021 et début 2022
- Poursuite et finalisation de la subvention gouvernementale avec l'édition 2019-2023 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (plus de 900 000 \$ pour la période)
- Réalisation du chantier de réfection sur le 2^e rang Est et le 3^e rang Ouest avec la subvention du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération des infrastructures routières locales (AIRL) du ministère des Transports du Québec
- Réalisation de la phase I du projet municipal Destination vers notre parc de rêve
- Réalisation d'une première borne sèche sur la route Thériault en conformité avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité
- Poursuite du dossier des mesures d'urgence

Traitement des élus

Fonction de Mairesse

Rémunération de base	6 330 \$
Allocation de dépenses	<u>3 165 \$</u>
Revenus totaux provenant de la Municipalité	9 495 \$

Conseillère de comté de la MRC	3 561 \$
Allocation de dépense	<u>1 582 \$</u>
Revenus totaux provenant de la MRC	5 143 \$

Revenu total de la fonction de mairesse	14 638 \$
---	-----------

Membres du conseil

Rémunération de base	2 109 \$
Allocation de dépenses	<u>1 056 \$</u>
Total par conseiller	3 165 \$

L'année 2022 n'aura pas été de tout repos pour l'organisation municipale. Malgré tout, la Municipalité aura su tirer son épingle du jeu dans de nombreux secteurs d'opération. Que ce soit en voirie, dans l'aqueduc, dans l'administration ou dans les grands projets, les employés municipaux et les élus auront su travailler ensemble pour réaliser toujours plus de projets et d'améliorations au bénéfice de la communauté. Certes, nous avons connu notre lot de défis, mais je crois que nous pouvons dire avec fierté que nous travaillons tous dans la même direction et toujours pour le bien-être et le développement de notre belle municipalité. Nous continuerons dans cette voie pour 2023.

Un dernier mot en vous invitant vous les citoyens à venir vous impliquer dans votre communauté. Nous avons besoin de vous ! Nos enfants et nos aînés ont besoin de vous ! Pour vous informer des possibilités et des organismes présents qui accepteraient volontiers votre bénévolat, vous n'avez qu'à contacter notre employée du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire.

Je vous rassure qu'elle saura vous guider à la bonne place selon les aspirations de votre cœur !

Merci à tous de votre écoute et de votre amour pour Saint-Épiphanie.

Rachelle Caron
Mairesse

Le Mot de la mairesse sur la situation financière de 2022 sera publié sur le site Internet, sur la page Facebook de la Municipalité ainsi que dans l'édition de juin 2023 de l'Épiphanois. Il sera disponible également en version papier sur demande à compter de la même date moyennant les frais de reproduction fixés par la réglementation municipale.